



## Communiqué relatif au Déploiement du HIT et d'«emergency.lu » à Madagascar

Suite à une requête du Centre de coordination de la réaction (ERCC) dans le cadre du Mécanisme européen de protection civile, le Luxembourg a décidé d'apporter son soutien aux opérations humanitaires en cours à Madagascar, fortement touchée par le cyclone tropical Gezani.

En coordination avec le Corps grand-ducal d'incendie et de secours (CGDIS), le ministère des Affaires intérieures, ainsi que le ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur, deux experts du Humanitarian Intervention Team (HIT) du CGDIS, accompagnés du matériel nécessaire au déploiement des antennes « emergency.lu », ont été envoyés afin de soutenir et d'assurer la communication des équipes européennes engagées.

Partis le 13 février, les deux experts ont pour mission d'installer et de mettre en service des antennes de télécommunication par satellite « emergency.lu » afin d'établir des capacités de communication essentielles dans les zones sinistrées. Ces moyens permettront de soutenir efficacement les équipes de secours et les organisations humanitaires opérant sur le terrain.

La durée initiale de la mission est estimée à environ trois semaines.

Le groupe d'intervention chargé de missions de sécurité civile et de missions humanitaires du Corps grand-ducal d'incendie et de secours ([Humanitarian Intervention Team – HIT](#)) intervient en dehors du territoire du Luxembourg en cas d'événements calamiteux très graves sur ordre du gouvernement, soit sur demande du ou des pays concernés, soit dans le cadre d'une assistance internationale.

emergency.lu est une plateforme mobile de télécommunications par satellite dont l'objectif premier est de rétablir les moyens de communication après une catastrophe, de soutenir les efforts de coordination des organisations humanitaires sur le terrain et de contribuer ainsi à sauver des vies humaines dans des situations d'urgence humanitaire. Il s'agit d'un partenariat public-privé constitué entre le gouvernement luxembourgeois, représenté par le ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur, et trois sociétés luxembourgeoises (SES Telecom Services, Hitec Luxembourg et Luxembourg Air Ambulance S.A.).

En cas de besoin lors d'une catastrophe ou d'une crise humanitaire en dehors du territoire du Luxembourg, des membres du Groupe d'intervention chargé de missions de sécurité civile et de missions humanitaires du Corps grand-ducal d'incendie et de secours (CGDIS) peuvent être déployés dans les zones sinistrées pour y installer le matériel de emergency.lu et appuyer la coordination des travaux sur place. Le groupe intervient en cas d'événements calamiteux très graves sur ordre du gouvernement, soit sur demande du ou des pays concernés, soit dans le cadre d'une assistance internationale. Selon la mission, les coûts y associés sont pris en charge soit par le MAE, soit par l'Union européenne.

Le [Mécanisme européen de protection civile](#) a été créé 2001, avec l'objectif de renforcer la coopération en matière de protection civile entre les États membres de l'UE et des 6 autres pays

participant au mécanisme, en vue d'améliorer la prévention, préparation et réaction aux catastrophes. Lorsqu'un pays, en Europe ou ailleurs, est dépassé dans ses capacités de réponse par l'ampleur d'une catastrophe, il peut demander assistance via le mécanisme. La Commission européenne joue un rôle essentiel dans la coordination de la réponse aux catastrophes à travers le monde, et elle contribue à au moins 75% des frais de transport et coûts opérationnels des missions de déploiement.